



NON-OPPOSITION A DÉCLARATION PRÉALABLE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

ARRETE N° 2025-189

DOSSIER N° DP 053 219 25 00028

Déposé le 28/10/2025

De Madame Maryse CORNU

Demeurant 3 rue de Oisseau
53100 Saint-Georges-Buttavent

Pour Pose d'une clôture de 16m

Sur un 3 rue de Oisseau

Terrain sis 53100 Saint-Georges-Buttavent – A
857 et 1738.

Affichage avis de dépôt : 28/10/2025

Le Maire,

- Vu la demande de déclaration préalable susvisée,
- Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment ses articles L. 421-4, R. 421-17 et suivants, R. 423-1 et suivants,
- Vu le décret n°2016-6 du 05 janvier 2016 relatif à la durée de validité des autorisations d'urbanisme,
- Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 04 février 2020 par Mayenne Communauté et mis à jour en février 2023,
- Considérant que le projet objet de la demande consiste en la pose d'une clôture en panneau rigide d'une hauteur de 1.53m et de 16m de longueur sur un terrain sis 3 rue de Oisseau à Saint-Georges-Buttavent (53100) cadastré Section A n° 857 et 1738,

ARRETE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à Saint-Georges-Buttavent,

Le 10 novembre 2025.

Le Maire,

Gérard BRODIN



Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID : 053-215302191-20251110-2025_189U-AI

